

# ASSEMBLEE NATIONALE

11 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 45

présenté par

M. SADDIER, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques  
saisie pour avis

-----

### ARTICLE 2

Dans le premier alinéa de cet article, substituer à l'année :

« 2003 »,

l'année :

« 2004 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle relative à la date de la Charte de l'environnement.

# ASSEMBLEE NATIONALE

12 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 49

présenté par

Mme KOSCIUSKO-MORIZET, rapporteure  
au nom de la commission des lois

-----

### ARTICLE 2

Dans le premier alinéa de cet article, substituer à l'année : « 2003 » l'année :  
« 2004 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'actualisation.

# ASSEMBLEE NATIONALE

24 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 61

présenté par

M. CHASSAIGNE  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----

### ARTICLE 2

Dans le huitième alinéa de cet article, après le mot :

« excessive »,

insérer les mots :

« et l'épuisement progressif ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit par cet amendement d'inscrire plus fermement dans cette chartre de l'environnement les problèmes résultant de l'épuisement progressif des ressources naturelles.

# ASSEMBLEE NATIONALE

24 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 62

présenté par

M. CHASSAIGNE  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----

### ARTICLE 2

Après le huitième alinéa de cet article, insérer l'alinéa suivant :

« Que l'eau fait partie du patrimoine commun des êtres humains et que sa protection et sa mise en valeur, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général;»

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les problématiques liées à l'eau sont devenues absolument incontournables. Aussi, elles doivent être présentes dans la Charte de l'environnement.

# ASSEMBLEE NATIONALE

24 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 63

présenté par

M. CHASSAIGNE  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----

### ARTICLE 2

Dans le neuvième alinéa de cet article, substituer aux mots :

« doit être recherchée »,

les mots :

« et le développement d'énergies alternatives doivent être recherchés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les questions liées à l'épuisement des ressources naturelles sont inséparables de toute ambition en matière de protection de l'environnement. Aussi, la dimension énergétique ne peut être absente d'une charte de l'environnement.